

Développement durable : l'ANAP lance un nouvel appui terrain d'envergure

Le 16/02/2022

Communiqué de presse

L'ANAP fait du développement durable un axe de performance majeur pour les établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour les aider à accélérer leur transition écologique, l'ANAP lance un nouvel appui terrain conçu en partenariat avec le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS).

L'urgence écologique

« Les établissements de santé et médico-sociaux ont conscience de l'urgence écologique. La question n'est plus de savoir « pourquoi » mais bien « comment » s'engager dans le développement durable. C'est pour faciliter leur engagement et les aider à structurer une démarche impactante que nous lançons ce nouvel appui terrain. J'invite les établissements à s'en saisir massivement pour accélérer la transition écologique de notre secteur » déclare Stéphane Pardoux, directeur général de l'ANAP.

Nouvel appui terrain

Les appuis terrain de l'ANAP sont un dispositif d'accompagnement accessible à tous les établissements sanitaires et médico-sociaux. Ils comportent un suivi d'experts, des sessions d'accompagnement et la mise à disposition d'outils opérationnels par une équipe dédiée.

Ce dispositif concerne déjà une douzaine de thématiques et est mis à disposition des équipes sans contrepartie financière.

A partir d'aujourd'hui, l'ANAP propose à tous les établissements sanitaires ou médico-sociaux un nouvel appui terrain consacré au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). L'accompagnement est adapté à la situation de chaque établissement pour : initier, renforcer une démarche ou approfondir une thématique précise.

Les établissements bénéficieront de 5 sessions d'accompagnement par des experts du sujet, étalées sur plusieurs mois pour :

- **Analyser leur situation** et prendre en compte leur contexte
- **Définir leurs enjeux pour identifier une stratégie** adaptée à leur établissement
- **Elaborer un plan d'action personnalisé** et définir des priorités
- **Engager les premières actions** et mettre en place des indicateurs de suivi
- **Ajuster leurs actions et communiquer.**

Le Développement Durable et la RSE sont des enjeux sans précédent pour notre environnement, nos sociétés et nos économies. L'ANAP est fière de s'engager dans ce défi majeur, auprès des établissements sanitaires et médico sociaux.

Informations

Contact Presse

ANAP | Lamiel Denisse – Département communication & impact Tél. : 06 26 83 62 25 – lamiel.denisse@anap.fr